

★  
**Détecteurs de**  
**Fumée**

qui fonctionnent



**C'EST LA LOI™**

C'est votre vie



**MISSISSAUGA**  
*Leading today for tomorrow*

# LES DÉTECTEURS DE FUMÉE PERMETTENT DE SAUVER DES VIES

La majorité des incendies résidentiels mortels se déclarent la nuit, lorsque les gens dorment. Contrairement à la croyance populaire, une personne qui dort ne sera pas nécessairement réveillée par l'odeur de la fumée. Les gaz toxiques et la fumée générés par un incendie peuvent engourdir les sens et vous faire tomber dans un sommeil plus profond, ou même vous faire perdre connaissance. Les détecteurs de fumée domestiques peu coûteux émettent une alarme qui vous avertit de la présence d'un incendie. Parce qu'ils vous donnent le temps de sortir, les détecteurs de fumée réduisent le risque que vous soyez tué dans un incendie résidentiel.

**Lors d'un véritable incendie, votre famille aura peut-être moins d'une minute pour sortir en toute sécurité lorsque le détecteur de fumée est déclenché.**

## Installation des détecteurs de fumée C'EST LA LOI

La nouvelle loi exige que chaque étage de votre maison soit muni d'un détecteur de fumée « qui fonctionne ».

*Qu'est-ce que cela signifie pour votre demeure?*

**Dans le cas des demeures construites entre 1990 et aujourd'hui,** des détecteurs de fumée électriques interreliés sont déjà installés à chaque étage. Tant qu'ils « fonctionnent », aucune mesure n'est requise; cependant, il est recommandé de remplacer les détecteurs de fumée qui ont plus de 10 ans.

**Dans le cas des demeures construites entre 1975 et 1990,** un détecteur de fumée électrique est situé entre les chambres et le reste de la maison. Il est nécessaire d'installer un nouveau détecteur de fumée sur les autres étages non protégés. Il est également recommandé de remplacer le détecteur de fumée électrique d'origine et les détecteurs de fumée à piles qui ont plus de 10 ans.

**Dans le cas des demeures construites avant 1975,** il n'y a probablement aucun détecteur de fumée électrique. L'installation d'un détecteur de fumée « qui fonctionne » à chaque étage de la maison est requise. Il est également recommandé de remplacer les détecteurs de fumée à piles qui ont plus de 10 ans.

## Remplacement des détecteurs de fumée

Si vous remplacez des détecteurs de fumée électriques, ils doivent être remplacés par un autre détecteur de fumée électrique, pas par un détecteur à piles. Si vous devez remplacer un détecteur de fumée électrique interrelié en raison d'une défaillance, assurez-vous de les remplacer tous avec des détecteurs de la même marque et du même modèle afin d'en garantir la compatibilité. Lorsque vous remplacez les détecteurs de fumée, envisagez de vous en procurer qui ont des caractéristiques plus avancées, telles qu'une pile de secours (pour les détecteurs électriques) et un bouton « pause » pour faire taire les alarmes intempestives.

# ENTRETIEN ET ESSAI DES DÉTECTEURS DE FUMÉE

- Seul un détecteur de fumée qui fonctionne peut vous protéger, vous et votre famille.
- Ne désactivez jamais un détecteur de fumée en « empruntant » sa pile pour autre chose ou en enlevant ses piles en raison d'alarmes intempestives.
- Une fois par mois, essayez vos détecteurs de fumée au moyen du bouton de test. C'est également une bonne idée d'essayer l'alarme de temps à autre avec de la fumée en suivant les instructions du fabricant, par exemple en faisant brûler lentement un fil en coton ou un bâton d'encens.
- Installez de nouvelles piles au moins une fois par an. Une bonne façon de se le rappeler est de changer les piles lors du changement d'heure (au printemps ou à l'automne). N'utilisez que des piles alcalines recommandées par le fabricant dans le détecteur de fumée.
- Utilisez l'aspirateur pour enlever doucement la poussière des détecteurs de fumée tous les six mois, en suivant les instructions du fabricant.
- Les détecteurs de fumée ne durent pas éternellement. Remplacez tous les détecteurs de fumée qui ont plus de dix ans.

*REMARQUE : l'utilisation du mot « demeure » est générique et comprend tous les types de locaux d'habitation.*



## C'EST LA LOI

1. Les détecteurs de fumée seront maintenus en bon état de fonctionnement par le propriétaire.
2. Dans les logements locatifs, le locateur fournira à l'occupant une copie des instructions d'entretien du fabricant du détecteur de fumée (ou autre chose approuvée par le chef des pompiers).
3. Aucune personne ne désactivera intentionnellement un détecteur de fumée pour le rendre inopérable.

## ET POUR TERMINER

### Planifiez votre évacuation

Il est important pour vous d'avoir un plan d'évacuation qui indique toutes les sorties possibles.

Si vous vivez dans un immeuble résidentiel à plusieurs étages, localisez les chemins qui mènent aux escaliers de secours sur votre étage.

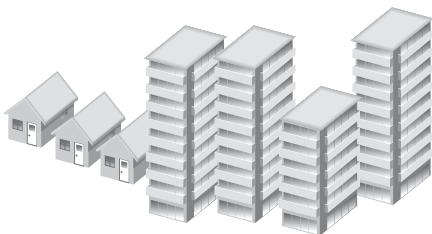
- N'oubliez pas, n'empruntez **JAMAIS** les ascenseurs pour sortir lors d'un incendie. Convenez d'un lieu de rassemblement à l'extérieur de votre demeure, où tous les membres de la famille se rendront après l'évacuation.
- Essayez votre plan d'évacuation au moins une fois par an. Commencez votre exercice d'évacuation en cas d'incendie lorsque tout le monde est au lit, les portes fermées. Une personne donne l'alarme, puis tous les membres de la famille sortent de la demeure, en rampant ou en restant bas, et se rendent au lieu de rassemblement. C'est également une bonne idée de faire cet exercice les yeux bandés ou fermés, ce qui correspond de plus près aux conditions observées lors d'un véritable incendie.

**En cas de véritable incendie, une fois dehors, restez dehors! Ne rentrez jamais dans un immeuble en flammes!**

## Infractions relatives aux inspections et application

**La partie VI** de la Loi sur la prévention et la protection contre l'incendie permet aux inspecteurs municipaux d'entrer dans les demeures et de les inspecter afin d'évaluer la sécurité-incendie. Une telle inspection pourrait comprendre une évaluation de l'installation et de l'entretien des détecteurs de fumée.

**La partie VII** de la Loi sur la prévention et la protection contre l'incendie prévoit des amendes pour chaque personne qui enfreint une disposition de la loi et le Code de prévention des incendies de l'Ontario, y compris les exigences relatives à l'installation et à l'entretien des détecteurs de fumée dans les logements résidentiels.

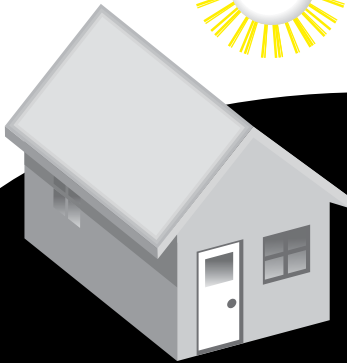
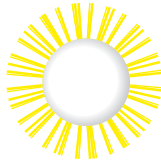


# LE CHOIX D'UN DÉTECTEUR DE FUMÉE

Les détecteurs de fumée obligatoires (installés en vertu du Code du bâtiment de l'Ontario [Ontario Building Code]) doivent être reliés à un circuit électrique domestique. Les détecteurs de fumée supplémentaires, ou ceux qui sont installés en vertu des dispositions du Code de prévention des incendies de l'Ontario peuvent être reliés à un circuit électrique domestique, fonctionner à piles ou les deux. Il existe deux types de détecteurs de fumée, à ionisation (pour les incendies à flammes qui se propagent rapidement) et photoélectriques (pour les incendies qui couvent lentement), qui fonctionnent selon deux principes différents. Pour bien protéger votre famille, vous devez installer les deux types de détecteurs de fumée dans votre résidence. C'est très important pour deux raisons.

1. Votre famille sera protégée contre les deux types d'incendies (à flammes qui se propagent rapidement et qui couvent lentement)
2. Le choix du bon détecteur de fumée pour chaque aire de votre demeure vous permettra d'éliminer ou de réduire considérablement le nombre d'alarmes « intempestives ». Les alarmes intempestives fréquentes peuvent faire en sorte que votre famille finisse par ignorer la situation potentiellement mortelle à laquelle elle fait face lorsque le détecteur de fumée est déclenché, si un véritable incendie se déclare. **Lors d'un véritable incendie, votre famille aura peut-être moins d'une minute pour sortir en toute sécurité lorsque le détecteur de fumée est déclenché.** Le tableau suivant vous indique les avantages relatifs des deux types de détecteurs de fumée :

Détecteur de fumée :	À ionisation	Photoélectrique
À piles	✓	✓
Électrique	✓	✓
Installé le plus fréquemment (coût moins élevé)	✓	
Meilleure détection des incendies à flamme qui se propagent rapidement	✓	
Meilleure détection des incendies qui couvent lentement		✓
Sujet à des alarmes intempestives (près des cuisines et des salles de bain)	✓	
Cause rarement des alarmes intempestives		✓



## La prévention des incendies **C'EST VOTRE RESPONSABILITÉ**

Pour protéger votre famille le mieux possible contre les incendies

**LA PRÉVENTION** des incendies grâce à de bonnes habitudes de sécurité-incendie.

**LA DÉTECTION** des incendies dès leurs premiers stades en vous assurant que les détecteurs de fumée sont bien installés et bien entretenus.

**L'ÉVACUATION** lors d'un incendie en créant un plan d'évacuation pour la famille et en l'essayant au moins deux fois par an.

Pour en savoir plus, appelez notre bureau  
d'éducation du public au **905-896-5908**  
ou rendez-vous sur notre site Web à  
l'adresse [www.mississauga.ca](http://www.mississauga.ca)



**MISSISSAUGA**  
*Leading today for tomorrow*